

Le chef d'établissement :
V. HUET

Objet : P.P.M.S. et méthodologie de mise en sécurité

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté éducative,

Dossier suivi par :

Mme V. HUET

Téléphone :
02 33 24 11 40

Télécopie :
02 33 34 53 60

Courriel :
ce.0611156A@ac-caen.fr

5, rue Souchey
61300 L'AIGLE

Site :
college-dolto.etab.ac-caen.fr

Nous sommes invités par Monsieur le Recteur de l'Académie de Caen à effectuer un exercice de sécurité mettant en œuvre notre Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.) avant les congés de décembre.

Notre établissement dispose de cet outil depuis la rentrée 2015 : il prévoit les modalités de mises en sécurité pendant un accident majeur.

En effet, un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à l'incident (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours très différée, les intervenants "locaux" étant eux-mêmes victimes ou dépassés par les demandes ...).

Le P.P.M.S. permet donc :

- d'une part d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur ;
- d'autre part, d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs ;
- enfin d'appliquer les directives des autorités.

Le P.P.M.S. doit être adapté aux spécificités de l'établissement scolaire. Il prend donc en compte les risques majeurs liés à son environnement, ses composantes (effectifs, qualité du bâti...), mais également la prise en charge particulière des élèves et personnels lors des activités " extra-muros " (installations d'E.P.S. par exemple), durant les horaires d'activités péri-éducatives, sans oublier celle des publics à besoins spécifiques (handicapés, P.A.I.).

Dans le cas du collège Françoise Dolto, quatre risques majeurs sont identifiés :

- l'un concerne la route D926 et le risque d'accidents liés aux transporteurs routiers ;
- l'autre provient des canalisations de gaz traversant la ville et pouvant présenter un risque de fuite ou de perforation ;
 - le troisième concerne les risques climatologiques (tempêtes notamment).
 - le quatrième, le risque attentat/intrusion.

Afin de répondre à la commande rectorale nous avons fixé la date de notre premier exercice de sécurité qui se déroulera le :

Le déclenchement de l'alerte se fera par l'audition du « signal départemental PPMS » utilisé pour la première fois dans le cadre d'un exercice sur le collège et qui est distinct de celui ordonnant l'évacuation.

Chaque personnel, chaque enseignant devra, suivre les consignes suivantes :

- **Pour tous :**
 - Se rendre selon son emplacement dans l'espace permettant le confinement ;
 - S'enfermer à clef en laissant la clef dans la serrure afin d'en bloquer le fonctionnement ;
 - Bloquer la porte avec des meubles ou à l'aide d'un cale-porte ;
 - Se rendre invisible, inaudible, inaccessible
 - Envoyer un SMS à la Principale (**06 25 45 74 99**) en suivant ce modèle :
 - « Je suis M. o Mme XX
 - « Je me trouve en salle YY
 - « Je suis accompagné de M/Mme Untel
 - « Je vois... ou j'entends... ou RAS »
 - Laisser le portable branché en mode silencieux et attendre la fin de l'alerte.
 - Pendant et à la fin de l'exercice, renseigner la feuille d'évaluation et la remettre au secrétariat de direction dès que possible.

- Pour les personnels en charge d'élève :
 - S'enfermer à clef
 - Bloquer la porte avec des meubles ou à l'aide d'un cale-porte
 - Faire éteindre les portables des élèves, mettre le portable de l'adulte sur silencieux
 - Se rendre invisible de l'extérieur et s'allonger sur le sol en évitant d'être face à la porte
 - Faire le silence complet
 - Pour l'adulte responsable des élèves : une fois le silence total obtenu envoyer un sms à la principale (**06 26 45 74 99**) en suivant ce modèle :
 - « Je suis M. o Mme XX
 - « Je me trouve en salle YY avec telle classe
 - « Je suis accompagné de XX élèves
 - « Je vois... ou j'entends... ou RAS »
 - Laisser le portable branché en mode silencieux et attendre la fin de l'alerte.
 - Mettre éventuellement en œuvre les PAI (élèves asthmatiques, épileptiques, etc.)
 - Pendant et à la fin de l'exercice, renseigner la feuille d'évaluation et la remettre au secrétariat de direction dès que possible.

Les objectifs de ce premier exercice de l'année sont les suivants :

- Se former aux usages du collège tant au niveau des adultes encadrant que des élèves (en particulier les nouveaux) ;
- Amener les personnels et les élèves à réfléchir sur ce qu'il faudrait faire pour être le plus en sécurité, en fonction du lieu de l'attaque.
- Proposer des outils pour l'ensemble de l'établissement :
 - Connaissance des procédures
 - Connaissance des attitudes les plus adéquates

Nous serons amenés à solliciter des « observateurs » qui nous permettront d'analyser l'exercice. Une séance bilan restitution est prévue dès le lendemain, un compte-rendu sera diffusé.